

# École René Coty. La réorganisation de la rentrée des maternelles fait débat

Avant même d'entamer l'ordre du jour, Stéphanie Fresnais, cheffe de file de l'opposition, a souhaité interroger Sylvie de Gaetano sur un sujet qui oppose les deux anciennes concurrentes à la mairie : l'école René Coty.

**« Au sein de l'ancienne majorité, nous avons tous voté la construction de la salle de motricité à l'école René Coty ainsi que l'adaptation du rez-de-chaussée pour les maternelles, lance Stéphanie Fresnais qui a annoncé, par ailleurs, la semaine d'avant, dans nos colonnes, qu'elle allait créer l'association de sauvegarde de l'école publique René Coty. Je ne comprends pas pourquoi, aujourd'hui, vous avez, avec le conseil des écoles, transféré les maternelles à Delamare alors que vous avez indiqué, lors d'une réunion publique, que cette école était vétuste et qu'il y avait même des fuites. »**

Une maternelle à Coty, deux à Delamare

En effet, le 25 juin dernier, un conseil des écoles a eu lieu actant une partie de l'organisation de la rentrée. **« Ce n'est pas moi qui ai pris cette décision, se défend Sylvie de Gaetano qui explique par ailleurs que la salle de motricité est pour toute l'école. Les réorganisations comme celles-ci qui sont pédagogiques sont le fait de l'Éducation Nationale. Par ailleurs, il reste toujours une classe de maternelle à Coty, contrairement à ce que vous dites. »**

La maire a ainsi poursuivi sa réponse en expliquant qu'avec la fermeture temporaire du site de Villerville, une maîtresse de maternelle avait été récupérée. **« Il paraissait plus logique, pour que les effectifs des classes soient bien répartis, de mettre deux classes de maternelle à Delamare et une seule à Coty, ce qui nous permet d'avoir des effectifs, dans chacune des classes d'une vingtaine d'élèves alors que l'année dernière, ils étaient une trentaine. »**

Après un instant de silence, la cheffe de file de l'opposition a repris de plus bel : **« Je pense sincèrement qu'en tant qu'ancienne adjointe aux affaires scolaires, vous savez bien qu'il y a un organisme, mais aussi la politique d'une ville. Ce qui me dérange dans ce transfert, c'est que certains parents qui refusent, quittent l'école publique de Trouville. »** Un constat avec lequel Sylvie de Gaetano est en désaccord. **« J'ai des informations complètement différentes qui montrent au contraire des inscriptions dans les écoles publiques »,** rétorque la maire. Cet échange s'est terminé sans réelle réponse, pour le moment, si ce n'est une promesse de transmission des chiffres provisoires des inscriptions par Sylvie de Gaetano.

M.-M.R.



Sylvie de Gaetano et Stéphanie Fresnais ont échangé sur l'école René Coty.